

# Ville de Saint-Gabriel

## MRC de D’Autray

Procès-verbal de la **séance ordinaire** du conseil de la Ville de Saint-Gabriel, tenue le **4 avril 2022** à 20 h, à la salle du conseil municipal située au 45, rue Beausoleil.

**Sont présents :** Monsieur Gaétan Gravel, maire  
Madame Julie Croisetière, conseillère n° 1  
Madame Julie Tessier, conseillère n° 2  
Madame Sylvie St-Georges, conseillère n° 4  
Monsieur Christian Paquin Coutu, conseiller n° 5

**Sont aussi présents :** Monsieur Michel St-Laurent, directeur général et greffier

**Public :** 5 personnes représentant le public

**Absences motivées :** Monsieur Stephen Subranni, conseiller n° 6

### 095-04-2022 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les conseillers présents forment quorum sous la présidence du maire, Gaétan Gravel, qui agit à titre de président d’assemblée et Michel St-Laurent, à titre de greffier d’assemblée.

**Il est proposé par** Sylvie St-Georges

**Appuyé par** Julie Tessier

**Et résolu :**

**QUE** la séance ordinaire du conseil du 4 avril 2022 soit ouverte à 20 h.

**Adoptée à l’unanimité**

### 096-04-2022 2. ADOPTION DE L’ORDRE DU JOUR

**Il est proposé par** Sylvie St-Georges

**Appuyé par** Julie Croisetière

**Et résolu :**

**QUE** l’ordre du jour de cette rencontre du 4 avril 2022 soit et est adopté tel que présenté, en y ajoutant les points suivants :

- 13.1 Achat d’un module Sports Plus – Gestion du lac Maskinongé
- 13.2 GC Alarme pour le débarcadère – Gestion du lac Maskinongé
- 13.3 Offre de services – Conception d’un système de traitement des eaux usées domestiques – Chalet des loisirs
- 13.4 PAC rurales – Jolibeach
- 13.5 Demande de subvention – Aménagement du Marché Brandon 2.0 – Enveloppe du PAC rurales
- 13.6 PAC rurales – Dek hockey

**Adoptée à l’unanimité**

### **3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**

#### **097-04-2022 3.1 Séance ordinaire du 7 mars 2022**

Il est proposé par Christian Paquin Coutu  
Appuyé par Julie Tessier  
Et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 mars 2022 soit et est adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

#### **098-04-2022 3.2 Séance extraordinaire du 24 mars 2022**

Il est proposé par Christian Paquin Coutu  
Appuyé par Julie Croisetière  
Et résolu :

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 mars 2022 soit et est adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

#### **099-04-2022 3.3 Consultation publique du 24 mars 2022 – Règlement CV. 568 modifiant le règlement de zonage CV. 195 relatif aux zones C-08 et C-37**

Il est proposé par Christian Paquin Coutu  
Appuyé par Sylvie St-Georges  
Et résolu :

QUE le procès-verbal de la consultation publique du 24 mars 2022 pour le règlement CV. 568 modifiant le règlement de zonage CV. 195 relatif aux zones C-08 et C-37 soit et est adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

### **4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

#### **100-04-2022 4.1 Hausse de salaire – Johanne Richard – Concierge**

Il est proposé par Julie Tessier  
Appuyé par Sylvie St-Georges  
Et résolu :

QUE les membres de ce conseil accordent une hausse de salaire à Johanne Richard, la concierge, portant ainsi ce dernier à 15 \$ / h, et ce, à compter du 4 avril 2022.

Adoptée à l'unanimité

#### **101-04-2022 4.2 Congrès de la FQM – Du 22 au 24 septembre 2022**

ATTENDU QUE le Congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) se tiendra du 22 au 24 septembre 2022, à Montréal.

Il est proposé par Christian Paquin Coutu  
Appuyé par Julie Croisetière  
Et résolu :

QUE les membres de ce conseil autorisent le maire, Gaétan Gravel et les conseillères Julie Tessier et Sylvie St-Georges à participer au congrès 2022 de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM), et ce, accompagné de leur conjoint/e;

QUE les frais d'inscription, d'hébergement, de repas et de déplacements soient assumés par la Ville de Saint-Gabriel, sur présentation de pièces justificatives.

Adoptée à l'unanimité

#### 102-04-2022 **4.3 Congrès de l'ADMQ – Du 15 au 17 juin 2022**

Il est proposé par Christian Paquin Coutu  
Appuyé par Sylvie St-Georges  
Et résolu :

QUE les membres de ce conseil acceptent la participation du directeur général, Michel St-Laurent, au congrès 2022 de l'Association des Directeurs Municipaux du Québec, lequel se tiendra au Centre des Congrès de Québec, du 15 au 17 juin 2022;

QU'à cet effet, la trésorière soit et est autorisée par la présente à procéder à l'acquittement des frais d'inscription de 539 \$ incluant les taxes et que les dépenses engendrées par ce dernier, sur présentation des pièces justificatives, soient absorbées par la Ville de Saint-Gabriel.

Adoptée à l'unanimité

### 5. CORRESPONDANCE

#### DÉPÔT **5.1 Dépôt de la correspondance au 31 mars 2022**

Le greffier dépose le bordereau des correspondances reçues au 31 mars 2022 sous la cote « Bordereau no. 04-2022 ».

### 6. FINANCES

#### DÉPÔT **6.1 Dépôt de l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2022**

Le greffier dépose l'état des revenus et dépenses au 31 mars 2022.

#### 103-04-2022 **6.2 Comptes à payer au 31 mars 2022**

Il est proposé par Sylvie St-Georges  
Appuyé par Julie Tessier  
Et résolu :

QUE les comptes à payer au 31 mars 2022, des chèques numéros 6116 à 6162 et prélèvement numéro 4838 totalisant : **174 975.66 \$** soient et sont adoptés;

QUE les comptes à payer pour les dépenses incompressibles au 31 mars 2022, des chèques numéros 6069 à 6115 incluant les prélèvements mensuels des numéros 4799 à 4837 totalisant **289 140.03\$** soient et sont adoptés;

**QUE** le maire, Gaétan Gravel, et la trésorière, Mireille Bibeau, soient et sont autorisés à signer les chèques à cet effet.

Adoptée à l'unanimité

**DÉPÔT 6.3 Dépôt du rapport d'audit de conformité – Rapport financier – Mars 2022**

Le greffier dépose le rapport d'audit de conformité portant sur la transmission du rapport financier de mars 2022.

**104-04-2022 6.4 Équilibrage du rôle d'évaluation foncière triennal 2023-2024-2025**

**ATTENDU QUE** la *Loi sur la fiscalité municipale* permet aux municipalités de moins de 5 000 habitants de reconduire intégralement un rôle d'évaluation pour un deuxième exercice triennal de trois ans;

**ATTENDU QU'**il appartient à la municipalité de mandater l'évaluateur de son intention de procéder à l'équilibrage du rôle non incluse à l'entente;

**ATTENDU QUE** l'ensemble des observations faites par Nicolas Chouinard, technicien en évaluation de la MRC de D'Autray, guide la ville à procéder à l'équilibrage du prochain rôle d'évaluation.

**Il est proposé par** Sylvie St-Georges  
**Appuyé par** Julie Croisetière  
**Et résolu :**

**QUE** les membres du conseil accordent le contrat d'équilibrage du rôle d'évaluation foncière triennal 2023-2024-2025 à la MRC de D'Autray pour un montant de **29 893 \$**.

Adoptée à l'unanimité

**7. SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**8. VOIRIE – TRANSPORT & TRAVAUX PUBLICS**

**105-04-2022 8.1 Embauche de PPP – Saison estivale 2022**

**Il est proposé par** Julie Tessier  
**Appuyé par** Sylvie St-Georges  
**Et résolu :**

**QUE** les membres de ce conseil autorisent l'embauche de trois (3) salariés hors-plancher d'emploi pour la saison 2022, dont les noms figurent plus-bas :

- ✓ Gabriel Desrosiers
- ✓ Samuel Desrosiers

**QUE** ces employés soient rémunérés selon la convention collective en vigueur et soient sous l'autorité du directeur des travaux publics, Simon Gariépy.

Adoptée à l'unanimité

106-04-2022 **8.2 Demande de prolongement – Circulation sur la route 347**

**ATTENDU QUE** le Club Quad Les Randonneurs ont demandé au Ministère des Transports du Québec un prolongement de circulation de 350 mètres sur la route 347 et un prolongement de la rue Poitras jusqu'à l'avenue du Parc et que celui-ci est favorable.

**Il est proposé par** Julie Tessier  
**Appuyé par** Julie Croisetière  
**Et résolu :**

**QUE** ce conseil soit favorable au prolongement de circulation de 350 mètres sur la route 347 et un prolongement de la rue Poitras jusqu'à l'avenue du Parc;

**QUE** le nécessaire soit fait afin d'actualiser le règlement CV. 498 relatif au stationnement et à la circulation.

**Adoptée à l'unanimité**

**9. HYGIÈNE DU MILIEU**

DÉPÔT **9.1 Dépôt du rapport mensuel d'exploitation de l'eau potable de janvier 2022**

Le greffier dépose le rapport d'exploitation de l'eau potable pour la période de janvier 2022.

DÉPÔT **9.2 Dépôt du rapport mensuel d'exploitation des eaux usées de décembre 2021**

Le greffier dépose le rapport mensuel d'exploitation des eaux usées pour la période de décembre 2021.

**10. SANTÉ, BIEN-ÊTRE ET QUALITÉ DE VIE**

**11. AMÉNAGEMENT, URBANISME ET ENVIRONNEMENT**

107-04-2022 **11.1 Adoption du rapport de l'urbaniste au 31 mars 2022**

**Il est proposé par** Christian Paquin Coutu  
**Appuyé par** Sylvie St-Georges  
**Et résolu :**

**QUE** les membres de ce conseil acceptent le rapport de l'inspecteur en urbanisme, incluant l'émission des permis et demandes diverses, de même que le rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme, pour la période couvrant les rencontres de ce comité jusqu'au 31 mars 2022.

**Adoptée à l'unanimité**

108-04-2022 **11.2 Adoption du règlement CV. 566 – Modification du règlement de zonage CV. 195 relatif aux zones H-01-1**

**ATTENDU QU'**un avis de motion et le dépôt du premier projet de règlement CV. 566 modifiant le règlement CV. 195, intitulé « Règlement de zonage de la Ville de Saint-Gabriel », dont l'effet est d'ajouter la classe d'usage 1210 (bifamiliale, trifamiliale, quadrafamiliale isolée) pour augmenter le nombre de logements permis à 4 dans la zone H-01-1, ont été donnés à la séance du 7 février 2022;

**ATTENDU QUE** les membres de ce conseil ont pris connaissance du rapport déposé par le greffier concernant la consultation écrite sur le projet de règlement CV. 566;

**ATTENDU QUE** le second projet de règlement CV. 566 a été adopté à la séance du 7 mars 2022;

**ATTENDU QUE** les membres de ce conseil ont pris connaissance du certificat d'absence de demande de participation référendaire déposé par le greffier concernant le règlement CV. 566.

**Il est proposé par** Julie Tessier

**Appuyé par** Sylvie St-Georges

**Et résolu :**

**QUE** le conseil municipal adopte le règlement CV. 566 modifiant le règlement de zonage CV. 195 relatif aux zones H-01-1, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

109-04-2022      **11.3 Adoption du règlement CV. 567 – Modification du règlement CV. 324 concernant la tarification des amendements à la réglementation d'urbanisme (zonage, lotissement, construction)**

**ATTENDU QUE** le règlement CV. 324 prévoit selon l'article 4 des tarifs pour des amendements à la réglementation d'urbanisme qui sont inférieurs aux tarifs de dérogation mineure, ce qui manque de cohérence;

**ATTENDU QU'**il y a lieu de modifier le règlement CV. 324 quant au tarif des amendements à la réglementation d'urbanisme;

**ATTENDU QU'**un avis de motion et le dépôt du premier projet de règlement CV. 567 modifiant le règlement CV. 324 concernant la tarification des amendements à la réglementation d'urbanisme (zonage, lotissement, construction), ont été donnés à la séance du 7 mars 2022.

**Il est proposé par** Sylvie St-Georges

**Appuyé par** Julie Croisetière

**Et résolu :**

**QUE** le conseil municipal adopte le règlement CV. 567 modifiant le règlement CV. 324 concernant la tarification des amendements à la réglementation d'urbanisme (zonage, lotissement, construction), tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

110-04-2022      **11.4 Adoption du règlement CV. 568 – Modification du règlement de zonage CV. 195 relatif aux zones C-08 et C-37**

**ATTENDU QU'**un avis de motion et le dépôt du premier projet de règlement CV. 568 modifiant le règlement CV. 195, intitulé « Règlement de zonage de la Ville de Saint-Gabriel », relatif aux zones C-08 et C-37, ont été donnés à la séance du 7 mars 2022;

**ATTENDU QU'**après la séance de consultation publique du 24 mars 2022, le conseil a adopté le deuxième projet de règlement CV. 568;

**ATTENDU QUE** les membres de ce conseil ont pris connaissance du certificat d'absence de demande de participation référendaire déposé par le greffier concernant le règlement CV. 568.

**Il est proposé par** Julie Tessier

**Appuyé par** Julie Croisetière

**Et résolu :**

**QUE** le conseil municipal adopte le règlement CV. 568 modifiant le règlement CV. 195, intitulé « Règlement de zonage de la Ville de Saint-Gabriel », relatif aux zones C-08 et C-37, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

111-04-2022      **11.5 Demande de subvention – Coopérative de solidarité du lac Maskinongé – Enveloppe du PAC rurales**

**ATTENDU** la demande de subvention dans le PAC rurales pour le projet de la Coopérative de solidarité du lac Maskinongé.

**Il est proposé par** Christian Paquin Coutu

**Appuyé par** Julie Tessier

**Et résolu :**

**QUE** les membres de ce conseil appuient le projet de la Coopérative de solidarité du lac Maskinongé auprès du PAC rurales déposés à la MRC de D'Autray, selon une aide financière de 21 000 \$ pris à même l'enveloppe de la Ville de Saint-Gabriel.

Adoptée à l'unanimité

112-04-2022      **11.6 Demande de subvention – Maison de la rivière Saint-Didace – Enveloppe du PAC rurales**

**ATTENDU** la demande de subvention dans le PAC rurales pour le projet de la maison de la rivière Saint-Didace.

**Il est proposé par** Christian Paquin Coutu

**Appuyé par** Julie Croisetière

**Et résolu :**

**QUE** les membres de ce conseil appuient le projet de la maison de la rivière Saint-Didace auprès du PAC rurales déposés à la MRC de D'Autray, selon une aide financière de 12 000 \$ pris à même l'enveloppe de la Ville de Saint-Gabriel.

Adoptée à l'unanimité

**12. SPORTS ET LOISIRS, CULTURE ET TOURISME**

113-04-2022      **12.1 Renouvellement d'adhésion – Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière**

**ATTENDU QUE** l'adhésion à l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière nous permet d'avoir accès à des formations pour nos animateurs de camp de jour et à des sensibilisations pour nos jeunes inscrits au camp;

**ATTENDU QUE** cette adhésion nous donne accès à plein d'outils pour nous permettre d'intégrer le plus possible les personnes handicapées à nos activités de loisirs.

**Il est proposé par** Julie Tessier  
**Appuyé par** Christian Paquin Coutu  
**Et résolu :**

**QUE** les membres de ce conseil autorisent la trésorière à acquitter les frais d'adhésion 2022 à l'Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Lanaudière, représentant un montant de **100 \$** incluant les taxes applicables.

**Adoptée à l'unanimité**

## 114-04-2022 **12.2 Embauche à la guérite de la plage – Saison estivale 2022**

**Il est proposé par** Julie Croisetière  
**Appuyé par** Christian Paquin Coutu  
**Et résolu :**

**QUE** les membres de ce conseil acceptent l'embauche des candidates suivantes pour combler les postes de commis à la guérite de la plage pour la saison estivale 2022 :

- ✓ Adèle Goyette : **14.25 \$ / h** (1<sup>re</sup> année)
- ✓ Anyssa Parent-Jeansonne : **14.75 \$ / h** (2<sup>e</sup> année)
- ✓ Emy Tessier-Plante : **14.25 \$ / h** (1<sup>re</sup> année)
- ✓ Léa Piché : **14.75 \$ / h** (2<sup>e</sup> année) \*remplaçante au besoin

*La conseillère Julie Tessier dénonce qu'elle a potentiellement, directement ou indirectement, un intérêt particulier concernant le point suivant. En conséquence de cette divulgation, et avant le début des délibérations sur cette question, cette dernière se retire des discussions, et s'abstient de voter sur cette question en quittant momentanément la séance, cette situation n'affectant pas le quorum.*

**Adoptée à l'unanimité**

## 115-04-2022 **12.3 Aide financière – Auto Passion Saint-Gabriel**

**ATTENDU QUE** l'organisme Auto Passion Saint-Gabriel sollicite la participation de la Ville de Saint-Gabriel pour aider à financer leurs activités prévues le 23 juillet 2022;

**ATTENDU QUE** le comité en charge d'évaluer les demandes de dons et de commandites a accueilli favorablement cette demande.

**Il est proposé par** Sylvie St-Georges  
**Appuyé par** Christian Paquin Coutu  
**Et résolu :**

**QUE** le conseil de la Ville de Saint-Gabriel accorde l'aide financière demandée de **500 \$** à Auto Passion Saint-Gabriel.

**Adoptée à l'unanimité**

## 116-04-2022 **12.4 Demande de fermeture de rue – Cible Famille Brandon**

**ATTENDU** la demande faite par Cible Famille Brandon dans le cadre de leur assemblée générale annuelle qui aura lieu le 16 juin 2022 sous forme de pique-nique dans le parc de Cible Famille, juste en face de l'organisme;



**ATTENDU QUE** la ville supporte cet organisme de la famille dans toutes ses activités.

**Il est proposé par** Julie Tessier  
**Appuyé par** Christian Paquin Coutu  
**Et résolu :**

**QUE** pour assurer la sécurité des enfants et des nombreuses personnes présentes entre 17 h et 19 h, les membres du conseil autorisent que la circulation automobile sur la rue Monday (de la rue Dequoy à la rue St-Joseph) soit fermée, et que pour ce faire, dix barricades soient prêtées;

**QUE** copie de la présente soit transmise à la Sûreté du Québec, aux services incendie et ambulancier qui couvrent le territoire de la Ville de Saint-Gabriel.

**Adoptée à l'unanimité**

**117-04-2022 12.5 Octroi de soumission – Sécurité à la plage – Saison estivale 2022**

**ATTENDU QUE** des demandes de soumissions ont été acheminées auprès de six (6) fournisseurs pour la sécurité à la Plage de Saint-Gabriel pour la saison estivale 2022;

**ATTENDU QUE** l'ouverture des soumissions s'effectuait le 23 mars 2022;

**ATTENDU QUE** le rapport d'analyse des soumissions déposées présente le résultat suivant :

Soumissionnaires invités	Alpha Sécurité	Services Sécur	Radars Sécurité	Gardium	Groupe Soucy	GCSP
Taux horaire par agent de jour (avant taxes)	29.95 \$	Non-reçu	Non-reçu	Non-reçu	Non-reçu	29.25 \$
Taux horaire par agent de soir (avant taxes)	29.95 \$	Non-reçu	Non-reçu	Non-reçu	Non-reçu	29.75 \$

**Il est proposé par** Sylvie St-Georges  
**Appuyé par** Julie Croisetière  
**Et résolu :**

**QUE** compte tenu l'analyse des soumissions, les membres du conseil acceptent l'offre de la compagnie GCSP avec le taux horaire par agent de jour à **29.25 \$** (avant taxes) et de soir à **29.75 \$** (avant taxes).

**Adoptée à l'unanimité**

**118-04-2022 12.6 Aide financière et matériel – Cible Famille Brandon**

**ATTENDU QUE** l'organisme Cible Famille Brandon sollicite la participation de la Ville de Saint-Gabriel pour aider à financer leurs activités dans le cadre de la Fête de la Famille qui aura lieu le 14 mai 2022 au Centre sportif et culturel de Brandon;

**ATTENDU QUE** le comité en charge d'évaluer les demandes de dons et de commandites a accueilli favorablement cette demande pour la somme de **1 000 \$**.

Il est proposé par Christian Paquin Coutu  
Appuyé par Sylvie St-Georges  
Et résolu :

QUE le conseil de la Ville de Saint-Gabriel accorde l'aide financière demandée de 1 000 \$ à Cible Famille Brandon;

QUE dans un but précis afin d'assurer la propreté au Centre sportif et culturel de Brandon, la ville passera gratuitement six poubelles, deux contenants de recyclage et un bac à compost;

QUE l'équipe des travaux publics de la ville installe les coroplastes au Centre sportif et culturel de Brandon, au début du 6<sup>e</sup> rang et sur la rue Beauvilliers.

Adoptée à l'unanimité

119-04-2022 **12.7 Aide financière – Santé à cœur d'Autray Matawinie**

ATTENDU QUE l'organisme Santé à cœur d'Autray Matawinie sollicite la participation de la Ville de Saint-Gabriel pour aider à financer leurs activités pour l'automne 2022 et l'hiver 2023;

ATTENDU QUE le comité en charge d'évaluer les demandes de dons et de commandites a accueilli favorablement cette demande pour la somme de 1 000 \$.

Il est proposé par Julie Tessier  
Appuyé par Sylvie St-Georges  
Et résolu :

QUE le conseil de la Ville de Saint-Gabriel accorde l'aide financière demandée de 1 000 \$ à Santé à cœur d'Autray Matawinie.

Adoptée à l'unanimité

120-04-2022 **12.8 Aide financière – Club de pétanque de Saint-Gabriel-de-Brandon**

ATTENDU QUE le Club de pétanque de Saint-Gabriel-de-Brandon sollicite la participation de la Ville de Saint-Gabriel pour aider à financer leurs activités du 10 mai au 30 août 2022;

ATTENDU QUE le comité en charge d'évaluer les demandes de dons et de commandites a accueilli favorablement cette demande pour la somme de 100 \$.

Il est proposé par Sylvie St-Georges  
Appuyé par Julie Tessier  
Et résolu :

QUE le conseil de la Ville de Saint-Gabriel accorde l'aide financière demandée de 100 \$ au Club de pétanque de Saint-Gabriel-de-Brandon.

Adoptée à l'unanimité

121-04-2022 **12.9 Renouvellement d'adhésion du Camp de jour Saint-Gabriel – Association des camps du Québec**

ATTENDU QUE l'adhésion à l'Association des camps du Québec (ACQ) nous permettrait d'entreprendre les démarches d'accréditation officielles en lien avec leur cadre de référence;

**ATTENDU QUE** cette adhésion nous donne accès à plein d'outils pour nous permettre d'assurer la qualité des services, l'application de mesures de sécurité et le respect des balises définies.

**Il est proposé par** Christian Paquin Coutu

**Appuyé par** Julie Tessier

**Et résolu :**

**QUE** les membres de ce conseil autorisent la trésorière à acquitter les frais d'adhésion 2022 à l'Association des camps du Québec, à parts égales avec la municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon, représentant pour chacun un montant de **75 \$** (taxes en sus).

Adoptée à l'unanimité

122-04-2022      **12.10 Demande de subvention 2022 – Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées – Volet accompagnement**

**ATTENDU QUE** la subvention du Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées pour le volet accompagnement permettrait de financer en partie le salaire des animateurs-intervenants qui accompagnent les enfants qui ont des défis lors du camp de jour de l'été 2022, afin qu'ils puissent participer aux activités au même titre que les autres enfants.

**Il est proposé par** Julie Croisetière

**Appuyé par** Julie Tessier

**Et résolu :**

**QUE** les membres de ce conseil autorisent la directrice des loisirs sportifs et culturels, Maxine Fournier, à déposer une demande de subvention pour le Programme d'assistance financière au loisir des personnes handicapées (PAFLPH) pour le volet accompagnement.

Adoptée à l'unanimité

123-04-2022      **12.11 Subvention pour la Fête nationale du Québec – Programme d'assistance financière aux célébrations locales 2022**

**Il est proposé par** Julie Tessier

**Appuyé par** Julie Croisetière

**Et résolu :**

**QUE** les membres de ce conseil autorisent la directrice des loisirs sportifs et culturels, madame Maxine Fournier, à compléter et signer tous les documents utiles pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du Programme d'assistance financières aux célébrations locales 2022 pour la Fête nationale du Québec 2022.

Adoptée à l'unanimité

124-04-2022      **12.12 Contrat – Programmation du Festival d'été de Saint-Gabriel 2022**

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Saint-Gabriel et la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon ont procédé à un appel d'offres sur invitation pour la programmation du Festival d'été de Saint-Gabriel 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité a procédé à l'ouverture des soumissions le 29 mars 2022;

**CONSIDÉRANT QUE** les résultats sont les suivants :

Soumissionnaire	Prix (taxes incluses)
GCIA événements	45 932.51 \$
Productions Hugues Pomerleau inc.	Non-reçu
Boréal Technique	Non-reçu

Il est proposé par Julie Tessier  
Appuyé par Sylvie St-Georges  
Et résolu :

QUE les membres de ce conseil accordent le contrat à GCIA événements au montant de 45 932.51 \$ taxes incluses dans le cadre du Festival d'été de Saint-Gabriel 2022. La dépense sera assumée selon l'entente intermunicipale avec la Municipalité de Saint-Gabriel-de-Brandon.

Adoptée à l'unanimité

#### 125-04-2022 **12.13 Tarification 2022 – Terrain de tennis**

Il est proposé par Sylvie St-Georges  
Appuyé par Julie Tessier  
Et résolu :

QUE le conseil de la Ville de Saint-Gabriel fixe les tarifs suivants pour l'utilisation du terrain de tennis, au cours de la saison estivale 2022 :

- Résidents permanents et saisonniers de la Ville de Saint-Gabriel : 30 \$
- Non-résidents : 60 \$

Lors de l'achat de la clé, une réduction de 5 \$ sera accordée pour chaque personne âgée de 55 ans et plus, sur présentation d'une pièce d'identité.

Adoptée à l'unanimité

#### 126-04-2022 **12.14 Adoption du règlement CV. 543-1 – Modification du CV. 543 (grille de tarification) – Règlement régissant l'accès au Lac Maskinongé et visant à prévenir l'infestation d'espèces exotiques envahissantes**

ATTENDU QU'un avis de motion et le dépôt du premier projet de règlement CV. 543-1 modifiant le CV. 543 (grille de tarification) du règlement régissant l'accès au Lac Maskinongé et visant à prévenir l'infestation d'espèces exotiques envahissantes

Il est proposé par Julie Croisetière  
Appuyé par Christian Paquin Coutu  
Et résolu :

QUE le conseil municipal adopte le règlement CV. 543-1 modifiant le CV. 543 (grille de tarification) du règlement régissant l'accès au Lac Maskinongé et visant à prévenir l'infestation d'espèces exotiques envahissantes, tel que déposé.

Adoptée à l'unanimité

#### 127-04-2022 **12.15 Achat de bouées – Gestion du lac Maskinongé**

Il est proposé par Julie Croisetière  
Appuyé par Julie Tessier  
Et résolu :

QUE les membres de ce conseil autorisent l'achat de bouées et les accessoires auprès de Navi-Sécur Maritime au coût de **3 674.70 \$** plus taxes;

QUE ce coût soit financé par les revenus de la Gestion du lac Maskinongé.

Adoptée à l'unanimité

128-04-2022      **12.16 Achat d'un lecteur multitech pour le débarcadère – Gestion du lac Maskinongé**

Il est proposé par Julie Croisetière

Appuyé par Sylvie St-Georges

Et résolu :

QUE les membres de ce conseil acceptent d'entériner l'achat d'un lecteur à codes-barres au montant de **300 \$** plus taxes pour le débarcadère. Les frais seront assumés par l'aide financière du PAC rurales et le budget fonctionnel de la Gestion du lac Maskinongé.

Adoptée à l'unanimité

129-04-2022      **12.17 Achat et installation de deux barrières au débarcadère – Gestion du lac Maskinongé**

Il est proposé par Julie Croisetière

Appuyé par Christian Paquin Coutu

Et résolu :

QUE les membres de ce conseil acceptent d'entériner l'achat de deux (2) barrières levantes pour la Gestion du lac Maskinongé auprès de la compagnie Logic-Contrôle, selon la soumission #401046, au coût de **13 970 \$** plus taxes applicables, incluant les frais d'installation. Les frais seront assumés par l'aide financière du PAC rurales et le budget fonctionnel de la Gestion du lac Maskinongé.

Adoptée à l'unanimité

130-04-2022      **12.18 Achat d'une imprimante – Gestion du lac Maskinongé**

Il est proposé par Julie Croisetière

Appuyé par Julie Tessier

Et résolu :

QUE les membres de ce conseil acceptent d'autoriser l'achat d'une imprimante à cartes pour la Gestion du lac Maskinongé auprès de la compagnie Aptika, selon la soumission #1286420, au coût de **1 646.50 \$** plus taxes applicables. Les frais seront assumés par l'aide financière du PAC rurales et le budget fonctionnel de la Gestion du lac Maskinongé.

Adoptée à l'unanimité

131-04-2022      **12.19 Entretien du terrain du débarcadère à bateaux – Gestion du lac Maskinongé**

Il est proposé par Julie Croisetière

Appuyé par Sylvie St-Georges

Et résolu :

**QUE** les membres de ce conseil acceptent l'offre d'entretien du débarcadère de la rivière Maskinongé de monsieur Réal Picard au coût de **2 000 \$** pour la saison estivale 2022. Les frais seront assumés par l'aide financière du PAC rurales et le budget fonctionnel de la Gestion du lac Maskinongé.

Adoptée à l'unanimité

132-04-2022     **13.1 Achat d'un module Sports Plus – Gestion du lac Maskinongé**

Il est proposé par Julie Croisetière  
Appuyé par Christian Paquin Coutu  
Et résolu :

**QUE** les membres de ce conseil autorisent l'achat du module (boîtier) Sport Plus pour le système de serrure électronique des barrières levantes au débarcadère au coût de **400 \$** plus taxes. Les frais seront assumés par l'aide financière du PAC rurales et le budget fonctionnel de la Gestion du lac Maskinongé.

Adoptée à l'unanimité

133-04-2022     **13.2 GC Alarme pour le débarcadère – Gestion du lac Maskinongé**

Il est proposé par Julie Croisetière  
Appuyé par Sylvie St-Georges  
Et résolu :

des conseillers, d'accepter l'offre de GC Alarme pour l'installation d'un système de quatre (4) caméras au débarcadère, incluant un enregistreur relié à internet via les ordinateurs locaux, au coût de **3 287,55 \$** plus taxes. Les frais seront assumés par l'aide financière du PAC rurales et le budget fonctionnel de la gestion du lac Maskinongé.

Adoptée à l'unanimité

134-04-2022     **13.3 Offre de services – Conception d'un système de traitement des eaux usées domestiques – Chalet des loisirs**

**ATTENDU QU'**une offre de services a été présentée par Rx Sol et associés pour la conception d'un système de traitement des eaux usées domestiques au chalet des loisirs, pour une somme de **1 868.43 \$** taxes incluses.

Il est proposé par Julie Tessier  
Appuyé par Sylvie St-Georges  
Et résolu :

**QUE** le conseil accepte l'offre présentée par Rx Sol et associés pour la conception d'un système de traitement des eaux usées domestiques au chalet des loisirs, pour une somme de **1 868.43 \$** taxes incluses;

**QUE** le directeur des travaux publics, Simon Gariépy, soit autorisé à signer l'offre de services de Rx Sol et associés.

Adoptée à l'unanimité

135-04-2022 **13.4 PAC rurales – Jolibeach**

**ATTENDU QUE** des argents sont disponibles dans le cadre du programme d'aide aux collectivités rurales de la MRC de D'Autray;

**ATTENDU QUE** l'obtention d'aide financière viendrait rendre possible la réalisation d'un projet pour le développement de la Ville de Saint-Gabriel.

**Il est proposé par** Julie Tessier

**Appuyé par** Sylvie St-Georges

**Et résolu :**

**QUE** la directrice des loisirs sportifs et culturels, Maxine Fournier, soit et est par la présente, autorisée à compléter, signer et déposer tous les documents nécessaires auprès du service de développement économique de la MRC de d'Autray, dans le but d'obtenir du financement à même le programme d'aide aux collectivités rurales pour assurer l'aménagement de quatre terrains de volleyball à la plage municipale;

**QU'**à cet effet, un montant de **26 491 \$** provienne de l'enveloppe du PAC rurales de la ville;

**QUE** la résolution 049-02-2022 adoptée le 7 février 2022 soit annulée et remplacée par la présente.

**Adoptée à l'unanimité**

136-04-2022 **13.5 Demande de subvention – Aménagement du Marché Brandon 2.0 – Enveloppe du PAC rurales**

**ATTENDU** la demande de subvention dans le PAC rurales pour le projet d'aménagement du Marché Brandon 2.0.

**Il est proposé par** Christian Paquin Coutu

**Appuyé par** Julie Tessier

**Et résolu :**

**QUE** les membres de ce conseil appuient le projet d'aménagement du Marché Brandon auprès du PAC rurales déposés à la MRC de D'Autray, selon une aide financière de **16 860 \$** pris à même l'enveloppe de la Ville de Saint-Gabriel.

**Adoptée à l'unanimité**

137-04-2022 **13.6 PAC rurales – Dek hockey**

**ATTENDU QUE** des argents sont disponibles dans le cadre du programme d'aide aux collectivités rurales de la MRC de D'Autray;

**ATTENDU QUE** l'obtention d'aide financière viendrait rendre possible la réalisation d'un projet pour le développement de la Ville de Saint-Gabriel.

**Il est proposé par** Julie Tessier

**Appuyé par** Sylvie St-Georges

**Et résolu :**

**QUE** la directrice des loisirs sportifs et culturels, Maxine Fournier, soit et est par la présente, autorisée à compléter, signer et déposer tous les documents nécessaires auprès du service de développement économique de la MRC de d'Autray, dans le but d'obtenir du financement

à même le programme d'aide aux collectivités rurales pour assurer l'aménagement d'un terrain de dek hockey au parc Patrick-Gendron.

Adoptée à l'unanimité

### 13. VARIA

### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS

### 138-04-2022 15. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 4 AVRIL 2022

Il est proposé par Julie Tessier

Appuyé par Sylvie St-Georges

Et résolu :

QUE la séance ordinaire de ce 4 avril 2022 soit levée à 21h05.

Adoptée à l'unanimité

---

*Gaétan Gravel*  
Maire

---

*Michel St-Laurent*  
Directeur général et greffier

### **Approbation par le maire des règlements et des résolutions selon l'article 53 de la *Loi sur les cités et villes***

Je soussigné, Gaétan Gravel, maire de la Ville de Saint-Gabriel, approuve toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 L.C.V., en apposant ma signature au bas du présent document ce 5<sup>e</sup> jour d'avril 2022.

---

*Gaétan Gravel*  
Maire